

**COMMUNE DE SAINT-PREST
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

N°2021 - 09

Rapporteur :

L'an deux mille vingt-et-un, le huit novembre, à dix-huit heures, le CCAS de Saint-Prest dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Mme Patricia LANTENOIS, Vice-Présidente.

Étaient présents : Mme Patricia LANTENOIS, M. Jacques GOUPIL, Mme Sylvie BABEL, Mme Claire BAUMER, Mme Nathalie FORTIN-JOUANNET, Mme Caroline MARTIN, Mme Chantal ALVES, Mme Véronique JOBARD, Mme Elisabeth VILLETTE, Mme Jannick MOREAU.

Pouvoirs :

Absent(e)s excuse(e)s : MM. Jean-Marc CAVET, M. Olivier LUCAS et Mme Rachel CHARLET

Absent(e)s : //

Secrétaire de séance : a été élue secrétaire de séance Caroline MARTIN

Date de la convocation : 02 novembre 2021

OBJET : PARTICIPATION FINANCIERE 2021 AU FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT (FSL)

Ce Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), géré par le Conseil Départemental, s'adresse aux personnes ou aux ménages éprouvant des difficultés particulières pour accéder à un logement décent et indépendant ou à s'y maintenir.

Ce fonds en 2020 a été destinataire de 3 954 demandes. 3 363 ménages euréliens ont ainsi bénéficié d'aides, à l'accès, au maintien ou d'un accompagnement social spécifique logement.

Le coût de cette participation est fixé à 3 € par logement (logement social).

Sur l'exposé présenté et après en avoir délibéré, le Conseil d'administration: à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

VOTANTS	POUR	ABSTENTION	CONTRE
10	10	0	0

DECIDE

- D'ACCEPTER l'attribution en fonction du nombre de logements sociaux (28 x 3.00€) soit 84.00€ au titre du FSL.
- DE PRELEVER le montant correspondant au chapitre « autres services extérieurs », article 6281

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-262800659-20211115-2021-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 15/11/2021

Affichage: 16/11/2021

La Vice Présidente, Patricia LANTENOIS



Pour extrait certifié conforme,
La Vice-Présidente,
Patricia LANTENOIS



**COMMUNE DE SAINT-PREST
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

N°2021 - 10

Rapporteur :

L'an deux mille vingt-et-un, le huit novembre, à dix-huit heures, le CCAS de Saint-Prest dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Mme Patricia LANTENOIS, Vice-Présidente.

Étaient présents : Mme Patricia LANTENOIS, M. Jacques GOUPIL, Mme Sylvie BABEL, Mme Claire BAUMER, Mme Nathalie FORTIN-JOUANNET, Mme Caroline MARTIN, Mme Chantal ALVES, Mme Véronique JOBARD, Mme Elisabeth VILLETTE, Mme Jannick MOREAU.

Pouvoirs :

Absent(e)s excuse(s) : MM. Jean-Marc CAVET, M. Olivier LUCAS et Mme Rachel CHARLET

Absent(e)s : //

Secrétaire de séance : a été élue secrétaire de séance Caroline MARTIN

Date de la convocation : 02 novembre 2021

OBJET : PARTICIPATION FINANCIERE 2021 AU FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ)

Il est donné lecture d'une demande émanant du Conseil département d'Eure et Loir, concernant une participation financière communale au Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ). Le FAJ permet de venir en aide aux jeunes en difficultés sous forme d'aides financières individuelles.

Ces aides ont pour objectif de soutenir les jeunes dans la réalisation de leur parcours d'insertion professionnelle et sociale et pour assurer leur subsistance lors des situations d'urgence.

Ce fonds a aidé en 2020, 560 jeunes eulériens dans le cadre de leur parcours d'insertion.

Sur l'exposé présenté et après en avoir délibéré, le Conseil d'administration: à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

VOTANTS	POUR	ABSTENTION	CONTRE
10	10	0	0

DECIDE

- D'APPROUVER l'attribution d'une somme de 500€ au titre du FAJ.
- DE PRELEVER le montant correspondant au chapitre « autres services extérieurs », article 6281

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-262800659-20211115-2021-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 15/11/2021

Affichage: 16/11/2021

La Vice Présidente, Patricia LANTENOIS



Pour extrait certifié conforme,
La Vice-Présidente,
Patricia LANTENOIS


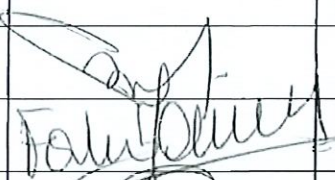
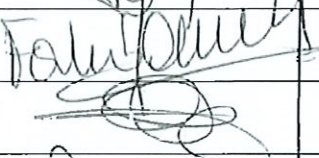


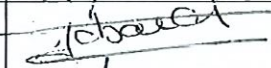

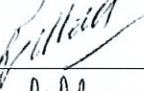
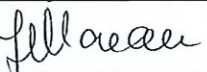


N°

2021-020

COMMUNE DE SAINT-PREST
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Conseil d'Administration du LUNDI 8 NOVEMBRE 2021 à 18h

TITRE	NOM	PRENOM	FONCTION	SIGNATURE	OBSERVATIONS
Monsieur	CAVET	Jean-Marc	Président		
Madame	LANTENOIS	Patricia	Vice-Présidente		
Madame	BABEL	Sylvie	Conseillère municipale		
Monsieur	LUCAS	Olivier	Conseiller municipal		ex
Madame	BAUMER	Claire	Conseillère municipale		
Madame	FORTIN-JOUANNET	Nathalie	Conseillère municipale		
Madame	MARTIN	Caroline	Conseillère municipale		
Madame	ALVES	Chantal	Membre Désignée		
Madame	JOBARD	Véronique	Membre Désignée		
Monsieur	GOUPIL	Jacques	Membre Désigné		
Madame	CHARLET	Rachel	Membre Désignée		
Madame	VILLETTE	Elisabeth	Membre Désignée		
Madame	MOREAU	Jannick	Membre Désignée		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-262800659-20211115-2021-020-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 16/11/2021

La Vice-Présidente, Patricia LANTENOIS



2021-021

COMMUNE DE SAINT-PREST (28300)

FEUILLET DE CLOTURE DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU LUNDI 8 NOVEMBRE 2021 – 18 h

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 28 JUIN 2021
PARTICIPATION FINANCIERE 2021 AU FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT (FSL)
PARTICIPATION AU FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ)

La Vice-Présidente,


Patricia LANTENOIS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-262800659-20211115-2021-021-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 16/11/2021

La Vice Présidente, Patricia LANTENOIS



